

Parcs et jardins

Les parcs et jardins, espaces verts et fleuris, sont devenus des lieux privilégiés de promenade et de rencontre pour toutes les générations amoureuses de la nature et en quête de quiétude.

La Forêt d'Escoublac

Patrimoine naturel exceptionnel, cette forêt dunaire de 47 hectares est située au centre de la commune. La concession est retirée en 1860 à M. BERTHAULT, successeur du Comte Donatien DE SESMAISONS, pour créer une forêt d'Etat qui deviendra la forêt communale d'Escoublac.

Pistes cavalières, parcours pédagogiques, de découvertes, sportifs et aires de pique-nique permettent de profiter de cette richesse abritant la deuxième plus haute dune côtière de France.

Entretenue et régénérée par les agents des espaces verts en collaboration avec l'Office National des Forêts, elle est aménagée pour servir d'espace récréatif, ludique et de détente.

[Visitez le site de l'Office national des Forêts \(https://www.onf.fr/\)](https://www.onf.fr/)

La promenade de Mer

La promenade plantée de bord de mer, allant de l'esplanade François André au Quai Inverness, en passant par l'esplanade Benoît et le quai Rageot de la Touche propose près de deux kilomètres de balade, dans un cadre maritime, verdoyant et fleuri.

Le Bois des Aulnes

Le Bois des Aulnes, au pied de l'hôtel de ville, havre de verdure en centre-ville accueille chaque fin d'année la manifestation « Noël Magique ». Un thème différent anime ce jardin au moment des fêtes. Neige et décors lumineux sont au rendez-vous.

Le jardin Benoît

Le jardin Benoît (ou Square Henry BERTHELEMY) a fait l'objet d'une étude paysagère de restructuration par l'architecte Yves BUREAU, en 1994. Proche de la plage, il offre un agréable espace à l'ombre de ses arbres centenaires avec un bassin d'évolution et des jeux pour les enfants. L'entretien des lieux est assuré

par les agents communaux, en partenariat avec l'association syndicale des propriétaires de la plage Benoît.

Ouverture du site : gardien en saison

<https://www.labaule.fr/patrimoine-vegetal/parcs-et-jardins?>

Le jardin de la Victoire

Situé à l'emplacement de la première gare, le Jardin de la Victoire offre un magnifique espace de détente en centre-ville, à deux pas des commerces et de la nouvelle station ferroviaire qui dessert la Presqu'île. Inspiré des jardins à la française, il abrite également le monument aux morts.

Chaque été, les services communaux y réalisent une création éphémère événementielle.

Le square Lyon Saint-Georges ou Jardin public de Mazy

Petit jardin créé en 1955, situé à l'angle de l'Avenue Saint-Georges et de l'avenue de Lyon. Les passants s'y arrêtent avec plaisir pour faire une halte dans cet espace ombragé et joliment fleuri avant de reprendre leur chemin.

Le Parc Lassalle

Situé sur le secteur géographique du Guézy, ce jardin d'environ un hectare offre un espace de verdure à la maison de quartier.

Il comporte une aire de jeux pour les enfants, un terrain de boules, une pièce d'eau, deux pergolas et de nombreux massifs arbustifs et fleuris. Il offre ainsi aux résidents du quartier, un lieu de promenade et de détente apprécié.

Le Parc des Dryades

Le Parc des Dryades, à proximité de la Place des Palmiers et à l'orée de la forêt communale, est une étape obligatoire dans la découverte de La Baule-Escoublac. Il abrite de nombreuses espèces d'arbres, un fleurissement d'exception, une grande aire de jeux, mais aussi un théâtre de verdure récemment rénové accueillant environ 1400 personnes dans les gradins, où ont lieu plusieurs manifestations et concerts durant la saison estivale.

A noter, dans la mythologie gréco-romaine, les dryades étaient des nymphes chargées de la protection des arbres.

Ouverture du site :

- De janvier à avril et d'octobre à décembre : 8h - 18h.
- De mai à septembre : 8h - 20h.

Le Parc Paysager de la Torre

Ce parc de 3 hectares a été créé par la Ville sur un espace naturel appartenant à la commune. La municipalité a souhaité en faire un jardin naturel ouvert aux promeneurs.

Quelques plantations ont été réalisées vers le début des années 1990. Depuis l'automne 2017, un verger

communautaire composé de pommiers, poiriers, cerisiers, amandiers et pruniers a été planté ; une mare a été creusée, alimentée par des noues qui récupèrent les eaux des prairies alentour. Cette action vise à favoriser la reproduction de nombreuses espèces adaptées à ce milieu humide.

Plus au sud, une roselière de 3 600 m² héberge de nombreux oiseaux paludicoles (ce terme désigne les espèces d'oiseaux qui vivent dans les ceintures de roseaux), ainsi que des canards et des poules d'eau. On peut aussi y voir des batraciens sur les berges des fossés.

La zone humide joue un rôle important dans l'épuration naturelle de l'eau et la propreté des fossés, comme de la mare, à la façon d'une station d'épuration naturelle.

Des aménagements ont été réalisés, notamment une plaine d'activités multigénérationnelle de pique-nique et de bancs. Des panneaux pédagogiques donnent des informations sur les différents biotopes du parc et la biodiversité qui y prospère.

Entrée par deux accès :

- > l'un à partir du parking du cimetière, avenue Jean Mermoz ;
- > l'autre plus à l'Ouest, chemin de la Furguaie.

Le Quai Inverness

La promenade plantée le long du port de La Baule / Le Pouliguen a été réalisée en 2001. Elle se prolonge jusqu'au quai Rageot de la Touche depuis le bord de Mer.

Ce circuit très agréable se poursuit vers l'Est, en bordure de l'étier du Pouliguen, longeant l'arrière du stade équestre François ANDRE.



VILLE DE LA BAULE
Ville de La Baule Escoublac
Hôtel de Ville
7, avenue Olivier Guichard
44500 La Baule-Escoublac

📞 02 51 75 75 75

